

BILAN D' ACTIVITÉS

Assemblée Générale 2022

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes de bénévoles. Les opérations lourdes (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargées d'études encadrées par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour le CEN-IDF (Conservatoire d'Espaces Naturels en Île-de-France), structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2022, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département, en s'adaptant, comme en 2021, aux conditions particulières liées à la pandémie.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.

SOMMAIRE

| | page |
|---|------|
| A. ETUDE,PROTECTION, GESTION | 1 |
| a. GROUPE CHEVÊCHE-EFFRAIE | 1 |
| b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE | 1 |
| c. GROUPE BOTANIQUE | 3 |
| d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE | 3 |
| 1. ANIMATION NATURA 2000 | |
| 2. CARRIERE FULCHIRON | |
| e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR) | 7 |
| f. GROUPE ENTOMOLOGIE | 7 |
| g. GROUPE ETUDES & PROTECTION | 8 |
| B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS | 9 |
| C. ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION | 9 |
| D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES | 9 |
| E. CETTIA / GEONAT'IDF | 10 |
| F. FONCTIONNEMENT INTERNE | 10 |



Remarque : ce bilan d'activités, qui se veut le reflet fidèle de l'activité de l'association, a été rédigé grâce aux contributions de Thierry Aurissergues, Joël Brun, Odile Clout, Jean-Pierre Ducos, Georges Fouilleux, Romain Guittet-Chaleux, Martine Lacheré, Marion Mondet, Julie Penneteau, Christine Prat, Michelle Rémond, Gilles Touratier.

A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au mode moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte trois volets essentiels :

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance et l'évaluation de la reproduction, essentiellement en nichoirs et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.
- l'acquisition d'un maximum d'informations sur les populations en prospectant les milieux favorables et en utilisant la technique de la repasse (émission du chant pour susciter une réponse).

1. Activité Chevêche

Notre parc comporte **138** nichoirs installés sur **84** sites. Son entretien est assuré par **12** bénévoles qui effectuent les contrôles en cours d'année, le nettoyage en hiver pour les rendre accueillants et le remplacement des nichoirs hors d'usage. En effet une partie importante de notre parc est ancienne et en mauvais état. Nous remplaçons régulièrement les plus abîmés, la fabrication qui était assurée par l'IME d'Auxerre a cessé et nous recherchons depuis début 2022 un nouvel établissement. Nous avons eu de nouveaux contacts mais rien d'abouti pour 2022.

Le bilan de la reproduction est le plus faible que nous ayons enregistré depuis que nous effectuons le suivi : **12** pontes dont une de stérile. Le bilan de **27** envols est préoccupant. Nous constatons au cours des années un abandon progressif du nord du département et la concentration sur des îlots isolés. Afin d'optimiser notre action nous cherchons à mieux connaître les zones de présence de la Chevêche sur le département. Pour cela nous appuyons sur des sorties d'écoute et de repasse en hiver et début du printemps. Six sorties ont été effectuées. Les réponses positives témoignent de la présence de la Chevêche sur la partie du département en zone de grande culture céréalière dans le sud de l'Essonne dans laquelle les Chevêches nichent dans les villages et les grandes fermes.

L'activité baguage qui s'inscrivait dans le cadre d'un programme d'étude du Muséum et permettait de suivre le devenir des jeunes nés dans nos nichoirs et éventuellement de détecter la venue d'un oiseau extérieur s'est malheureusement interrompue brutalement, suite à l'arrêt du programme par le bagueur référent. Ceci est d'autant plus regrettable que deux adhérents avaient leur habilitation pour baguer sous la responsabilité d'un référent depuis l'an dernier et que les informations recueillies pendant 20 ans en deviennent inexploitable. Un nouveau dossier a été déposé auprès du CRBPO en avril 2022 mais il semble que les responsables soient un peu frileux à accepter ce nouveau projet, échaudé par les précédents programmes qui n'ont pas abouti (pour rappel, nous étions juste contributeurs à ces projets)

2. Activité Effraie

Notre parc comporte **60** nichoirs opérationnels dont le contrôle doit se faire hors période de nidification. Il nécessite des contacts avec les services techniques des mairies, les curés ou les propriétaires et requiert l'intervention d'une équipe de deux bénévoles sportifs, les nichoirs étant pour l'essentiel placés en haut des clochers. D'autre part nous évitons d'intervenir sur les nichoirs en période de reproduction, cette espèce étant très sensible au dérangement durant cette période. Cette activité représente donc une charge lourde qui a pu être assurée grâce à l'investissement fort de 5 bénévoles.

Cette action a fait l'objet de 17 sorties et a concerné 33 nichoirs avec 3 implantations nouvelles sur les communes de Grigny, Longpont-sur-Orge et Saint-Maurice-Montcouronne. Des contacts ont été pris pour 5 autres en 2023 sur les communes de Grigny (église et grange), Le Coudray-Montceaux (église), Saint-Maurice-Montcouronne (Hangar), Longpont-sur-Orge (ferme). Nous avons réalisé également en mars deux sorties « repasse » dans le sud de l'Essonne (Angerville, Méréville, Boissy la

Rivière, Guilverval, Pussay) pour évaluer la répartition sur le département et déterminer l'implantation des nouveaux nichoirs.

L'augmentation des contrôles a permis une meilleure appréciation de la reproduction et nous avons noté au moins 3 reproductions certaines : à la ferme de Saint-Jean-de-Beauregard, dans une grange à Breuillet et dans l'église de Boullay-les-Troux et six nidifications probables sur les communes de Souzy-la-Briche, Villeconin, Bruyères-le-Châtel, Saint-Sulpice-de-Favières, Longpont-sur-Orge et Saulx-les-Chartreux.

b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagements,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations recueillies au niveau du département en créant une synthèse annuelle.

1. Suivis réguliers

A. Avifaune générale

Des sites essonniers sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

B. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol.

Cette année 2022, 22 bénévoles ont réalisé ce suivi jusqu'à la fin septembre sur les sites essonniers que l'espèce fréquente habituellement.

a. Étangs de Saclay

Les observations ont débuté en mai ; une première observation du couple a été faite le 5 mai. À partir du mois de juillet 2 couples seront observés sur les 2 étangs. Un des parents sera retrouvé mort probablement tué par une voiture. Cependant le parent survivant continuera à élever les petits et au final ce sont **4 juvéniles** qui seront observés jusqu'en août.

b. Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

- **Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Les Blongios avaient déserté ce site à cause de la mauvaise qualité de l'eau due à la présence d'une station d'épuration. Aujourd'hui cette station a disparu et la qualité de l'eau semble s'être améliorée. Ce site très agréable, ouvert au public, est très fréquenté par les visiteurs. Des déprédations sont régulièrement constatées dans les observatoires. Les agents des ENS du CD91 s'emploient régulièrement à les remettre en état.

L'observatoire de l'Avau a été supprimé, ce qui n'est pas favorable à l'observation sur l'étang. Les oiseaux s'envolent à notre approche...

Nous n'avons pas détecté de présence du Blongios malgré toutes les observations réalisées.

Cet habitat très favorable nous laisse espérer qu'un jour le Blongios nain y nidifiera à nouveau.

- **Le marais de Fontenay-le-Vicomte** (Observatoires des Pointes, du Levant et Delamain) :

C'est l'un des deux sites essonniers, avec Saclay, qui accueille chaque année le Blongios nain. Il est assez souvent vu dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du Levant, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone.

L'observatoire Delamain : Autrefois le Blongios nain avait été observé dans la roselière au pied de cet observatoire. Celui-ci permet une superbe vue, bien dégagée, sur les étangs des Pointes, Fontenay Aval, étang des Cygnes et en partie l'étang des Gravelles. Il permet aussi une bonne vue sur une aire des Balbuzards pêcheurs qui a été reconstruite en 2021.

Cette année aucun Blongios ne sera aperçu sur les sites de Fontenay-le-Vicomte malgré de nombreuses séances d'observations.

- **Le marais de Misery** :

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et de roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, maintenant ouvert au public en permanence, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour;

Malheureusement cette année encore le site n'a pas été fréquenté par le Blongios nain. À notre grand désappointement aucune nidification n'a pu être possible. Il semble que les fréquents travaux réalisés sur ce site soient un dérangement pour l'avifaune.

c. Résultats 2022

À notre connaissance c'est la 2^{ème} année consécutive depuis notre suivi qu'aucun Blongios n'est aperçu sur les marais de l'Essonne.

Nous sommes un peu étonnés de cette absence sur des sites pourtant attractifs dans les marais essonniers. Néanmoins, nous aurons eu le plaisir de constater la présence de 2 juvéniles à Saclay.

Par ailleurs jusqu'à la fin septembre nous aurons le plaisir de faire de nombreuses observations quelquefois inattendues : Chevaliers culblancs, Aigrettes Garzettes, Grandes aigrettes, et bien d'autres comme le Balbuzard pêcheur, les Milans noirs ayant niché, la Bondrée apivore et les Faucons hobereaux chassant les libellules.

C. Œdicnème criard

Cette espèce a été suivie de mars à décembre. 2 journées de prospections collectives ont été organisées les 23 avril et 7 mai (en couplage avec le suivi Busards) ainsi que des prospections individuelles durant toute la période de reproduction. Une trentaine de bénévoles a participé à ces différents comptages. En voici les résultats : nous avons pu estimer la population d'Œdicnèmes criards dans le sud Essonne entre 25 et 35 couples nicheurs sur les communes suivantes : Blandy, Boigneville, Bois-Herpin, Brouy, Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, la Forêt-Sainte-Croix, Maisse, Marolles-en-Beauce, Mespuits, Morigny-Champigny, Roinvilliers et Valpuiseaux.

La population semble en régression depuis le recensement de référence qui a eu lieu en 2012 où la population sud essonnienne avait été estimée entre 60 et 68 couples nicheurs.

La raréfaction des habitats favorables en période de reproduction et l'utilisation de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles agricoles ont un impact fort sur les populations d'Œdicnèmes criards depuis quelques décennies et la fin des jachères obligatoires en 2012 a eu un effet assez négatif dans cette partie de l'Essonne où de nombreuses parcelles (zones de gagnage ou de reproduction) ont depuis disparu. De plus cette année, les parcelles agricoles (essentiellement blés et orge) n'étaient guère favorables à l'implantation de couples.

A noter que nous avons observé en 2022 trois cas de nidification certaine sur les communes de Champmotteux, La Forêt-Sainte-Croix et Mespuits. Pour les rassemblements postnuptiaux : 3 prospections collectives avaient été programmées en plus des individuelles. Une vingtaine d'adhérents y a participé.

Résultats pour les différents comptages :

- 1er octobre : 45 individus principalement sur les communes de Roinvilliers, Milly-la-Forêt et Gironville-sur-Essonne
- 15 octobre : 78 individus sur les communes Roinvilliers, Milly-la-Forêt et Gironville-sur-Essonne
- 25 octobre : 86 individus sur les communes de Milly-la-Forêt et Gironville-sur-Essonne
- 10 novembre : 36 individus à Roinvilliers
- 12 décembre : 0 individu

A noter que les comptages du 1er et du 15 octobre s'inscrivaient dans le cadre d'un suivi national et que les résultats de ces comptages ont été saisis dans la base Faune France gérée par la LPO.

Les premiers Œdicnèmes ont été entendus dès le 8 mars sur les communes de Brouy et Roinvilliers. Les derniers ont été observés le 10 novembre à Roinvilliers.

Pour 2023, nous organiserons 2 journées de prospection collective durant les mois d'avril et mai et nous ferons un suivi des rassemblements postnuptiaux entre les mois de septembre et novembre. Certains adhérents poursuivront des prospections individuelles.

D. Engoulevent d'Europe

Suite à la participation de NaturEssonne au recensement de l'Engoulevent d'Europe mené par le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse et l'Office Nationale des Forêts (ONF) dans les massifs de Rambouillet et Angervilliers, NaturEssonne a été sollicitée par le Conseil départemental de l'Essonne pour réaliser un inventaire de cette espèce sur l'ensemble du département.

L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) est une espèce menacée à cause de la modification de son habitat, des changements de techniques sylvicoles, de l'usage des pesticides qui ont diminué la disponibilité des insectes, du reboisement et des collisions avec les véhicules. De ce fait, l'espèce est protégée et figure dans l'annexe I de la directive oiseaux et l'annexe II de la convention de Berne.

C'est dans le but de mieux connaître la répartition de cette espèce en Essonne que NaturEssonne se mobilise depuis 2020, accompagnée de ses bénévoles, pour la réalisation d'inventaires annuels sur tout le département. 2022 était la dernière année de prospection de ce projet.

- **27 points d'écoute** ont été effectués, sur **5 communes** pendant **5 soirées** s'étalant sur les mois de juin et juillet.
 - Le suivi de l'espèce a pu se dérouler avec la participation de **20 bénévoles**
 - Au total, **37 individus ont été contactés**, sur 3 secteurs prospectés (Angervilliers, Milly-La-Forêt, Buno-Bonnevaux)
- Une de nos bénévoles a également pu nous confirmer que l'espèce est toujours présente à Montgeron en forêt de Sénart. Le contact s'est effectué lors d'une prospection pour l'ABC de la commune.

E. Busards

Fin 2021, NaturEssonne a été sollicitée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de participer au suivi et à la sauvegarde des Busards en Essonne.

Trois espèces de busards nichent en Essonne : Le Busard Saint Martin (*Circus cyaneus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Les busards sont des rapaces nichant dans les cultures d'orge et de blé sur la période d'avril à juillet. Cette adaptation résulte de la disparition de leurs milieux de nidification initiaux et les rend vulnérables face aux engins utilisés pour les moissons qui tuent de nombreux jeunes dans les nids avant l'envol. De ce fait, ces espèces sont protégées au niveau international, européen et national. Elles figurent dans l'annexe I de la directive oiseaux, l'annexe II de la convention de Bonn et l'annexe III de la convention de Berne ainsi que dans l'article 3 de la liste des espèces protégées en France.

C'est dans le but de mieux connaître la répartition de ces espèces en Essonne et de mettre en place une protection des nichées que NaturEssonne s'est mobilisée en 2022 pour une première année de suivi, accompagnée de ses bénévoles. Cela représente :

- **13 journées de prospection** sur **20 communes** sur les mois de mai à juillet grâce à la participation de **27 bénévoles**
- Au total, **140 observations de busards** ont eu lieu et **4 nids potentiels ont été repérés** sur les communes de Valpuiseaux, Mespuits, Auvers-Saint-Georges.

2. Participation aux comptages internationaux et nationaux

A. Wetlands

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2022, ce comptage s'est déroulé du 14 au 16 janvier par un temps gris et froid.

42 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, du CENS 91 et du Syndicat de l'Orge). Plus de 50 zones humides du département ont été prospectées.

Ont été recensés, entre autres : 1518 Foulques macroules, 1320 Canards colverts, 742 Bernaches du Canada, 264 Canards souchets, 205 Fuligules milouins, 199 Sarcelles d'hiver et 151 Grèbes huppés. À noter également l'observation de 40 Grues cendrées, 29 Grandes Aigrettes, 4 Aigrettes garzettes, 4 Nettes rousses, 2 Butors étoilés et 1 Fuligule nyroca.

B. Suivi des dortoirs hivernaux des Grands Cormorans

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre le mois de novembre et le mois de février.

En 2021-2022, 24 ornithologues ont participé à ce comptage sur les 8 dortoirs connus en Essonne. Le plus grand nombre d'oiseaux a été compté en novembre 2021 (arrivée des hivernants) et février 2022 (hivernants résidents) ; 890 et 705 individus présents respectivement, soit une légère augmentation du nombre d'oiseaux par rapport à la saison précédente (plus 36 en février). Cette légère augmentation peut être simplement conjoncturelle, les conditions météo lors des comptages étaient assez clémentes. Il a été observé depuis 2005 une stagnation du nombre d'oiseaux hivernants suivi d'un lent déclin sur les années 2009-2014. Suite à ces résultats, notre département s'est trouvé exempté de tirs de régulation selon un décret du ministère paru à l'été 2016 (seulement 3 départements échappent à ces tirs). Cette nouvelle nous encourage à poursuivre cette action qui par ailleurs, en nous obligeant à visiter des sites en plein hiver, nous permet aussi parfois de faire de belles observations sur des hivernants occasionnels...

3. Synthèses ornithologiques

La synthèse 2019 est en cours de rédaction

c. GROUPE BOTANIQUE

Après les perturbations sanitaires des années précédentes, les activités ont pu reprendre à peu près normalement en 2022.

Tout d'abord Alain Fontaine a puisé dans sa longue expérience et son stock de photos pour nous présenter 2 thèmes sélectionnés.

Le 22 janvier, il a donné un aperçu de la flore nouvelle dans le Gâtinais. Certaines espèces sont arrivées depuis plusieurs siècles, d'autres sont beaucoup plus récentes et continuent de se répandre sous nos yeux. Certaines sont très discrètes, d'autres sont largement installées dans le paysage local. On peut citer par exemple la Renouée du Japon, l'Ailante glanduleux, le Sénéçon du Cap...

Le 19 février, Alain nous a fait une présentation de la flore du site des Buys, sur la commune de Puiset-le-Marais. Il s'agit d'une pelouse calcaire appartenant au Conseil départemental (Espace Naturel Sensible) et particulièrement riche pour sa flore et sa faune. Alain suit cette parcelle depuis de nombreuses années, et il a pu notamment apprécier l'impact des pratiques d'entretien de la parcelle sur l'évolution de la flore.

Pour concrétiser cet exposé, Alain nous a emmenés le 21 mai sur ce site. Nous avons ainsi pu observer en place les principales espèces caractéristiques des pelouses calcaires, orchidées et autres, beaucoup d'entre elles en pleine floraison. Citons parmi les plus caractéristiques : Limodore sans feuilles, Genêt des teinturiers, Orchis brûlé, Trinie glauque, Hippocrépis chevelu,...

Le 12 mars Jean-Luc Gorremans nous a présenté le résultat de son travail sur la commune d'Athis-Mons. Il a prospecté depuis plusieurs années tous les recoins de sa commune pour en réaliser un relevé botanique le plus exhaustif possible. Le résultat est que, fin 2021, son inventaire comprend 499 taxons supposés spontanés appartenant à la flore d'Ile-de-France. En illustration de cette présentation, Jean-Luc nous a invités le 9 juillet à une sortie dans sa commune, sur les lieux de ses prospections. Nous avons commencé par une petite pelouse le long de l'Orge, puis nous avons poursuivi par le coteau des Vignes. Il s'agit d'une parcelle boisée ouverte à la promenade, issue de la reconquête par la flore locale d'une zone plantée en vignes jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le 21 mai, des membres de la FFO (Fédération France Orchidées) nous ont invités à découvrir les richesses en orchidées autour de la commune de Valpuseaux. Ainsi Patrick, Thierry et Bernard nous ont permis d'admirer les Orchis, Ophrys et autres Epipactis le long des talus, dans les prairies ou dans les forêts. Nous avons passé beaucoup de temps à déterminer et photographier ces espèces, parfois aussi à trouver les hybrides entre elles....

Toutes ces activités communes ont permis d'échanger et de découvrir ou d'approfondir nos connaissances botaniques. Elles forment des bases permettant d'aller plus loin lors de nos sorties individuelles qui ne manquent pas pour les prolonger.

d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du LIFE, de DOCOB...), demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s de Missions recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- développer cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- assurer la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- se compléter avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- Missions : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;

- Interventions : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;

- Actions : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;

- Formations : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

1. ANIMATION NATURA 2000

Structure animatrice des deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais depuis leur désignation officielle, NaturEssonne a dû en 2022 répondre pour la troisième fois à un appel d'offres. L'association ayant à nouveau remporté le marché public, elle a été désignée structure animatrice sur les deux sites pour la période 2022-2024 et pourra ainsi poursuivre la mise en place des actions prévues dans les documents d'objectifs.

A. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

a. gestion des habitats et des espèces

i. animation des contrats Natura 2000

Le contrat n°9 de pâturage sur la Haye Thibaut à Champmotteux s'est terminé en 2021.

ii. chantiers d'entretien et/ou de restauration

En 2022, 7 chantiers nature ont été réalisés sur 5 des secteurs du site Natura 2000 (les Grandes Fiches, la Haye Thibaut, l'Église, les Chesneaux et les Rochettes). Deux d'entre eux ont été réalisés en partenariat avec un organisme de formation : LEA-CFI (ex TECOMAH). Une classe de 19 élèves de première année de Bac Pro et une classe de 18 élèves de BTS GPN, ont pu découvrir la gestion conservatoire des pelouses calcaires par chantier nature, encadrés par l'association et leur professeur. Les autres chantiers ont pu être menés grâce à la participation des bénévoles de l'association.

b. suivis et inventaires scientifiques

i. évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 ("pelouses calcaires du Gâtinais", "Haute Vallée de la Juine" et "Haute Vallée de l'Essonne"). Ce protocole est alors commun aux trois

sites Natura 2000 de pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Aucun nouveau transect d'évaluation de l'état de conservation (transect EEC) n'a été mis en place en 2022, et aucun n'a fait l'objet d'une réévaluation cette année.

ii. suivis des papillons de jour et des orthoptères

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Ces constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des peuplements de papillons de jour et d'orthoptères. La portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un suivi sur le long-terme.

Ce suivi sera réalisé sur trois années, de 2020 à 2022.

Les résultats de l'année 2022 sont présentés dans un rapport dédié (ROSE, 2022).

iii. inventaires des lépidoptères

En 2022, les suivis ont permis d'inventorier 32 espèces de rhopalocères et 1 espèce de zygène sur le site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais.

iv. inventaires des orthoptères

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch et al. 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019.

En 2022, les suivis ont permis d'inventorier 23 espèces d'orthoptères (dont 13 criquets, 9 sauterelles et 1 grillon) sur le site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais.

v. inventaires floristiques

248 espèces végétales ont été inventoriées sur le site N2000 grâce aux observateurs sur la période 2019-2022.

vi. autres observations faunistiques

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données GeoNat'idF.

Parmi les observations, on peut noter :

- 4 espèces de reptiles
- 65 espèces d'oiseaux
- 14 espèces de coléoptères
- 12 espèces de diptères
- 23 espèces d'hémiptères
- 11 espèces d'hyménoptères

- 9 espèces de mammifères
- 7 espèces d'araignées
- 33 espèces de champignons

c. information, communication, sensibilisation

i. communication internet

En 2022 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de Natur'Essonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de Natur'Essonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.
- Les communes concernées par les chantiers nature ont été averties
- Des articles ont été rédigés pour la lettre n°75 de Natur'Essonne sur l'animation grand public du 10 juin et le suivi des rhopalocères et orthoptères.
- Un article a été rédigé pour la lettre du CEN IDF concernant le suivi rhopalocères et orthoptères sur les placettes se trouvant sur leurs parcelles
- La lettre n°11 Natura 2000 a été rédigée et la plaquette a été mise à jour.
- 3 panneaux ont été conçus pour l'ENS de l'Église, à Valpuiseaux grâce au financement du conseil départemental. Ils n'ont pour le moment pas été posés.

ii. les partenaires potentiels

En 2022, le Parc Naturel Régional du Gâtinais a été contacté pour le prêt d'un broyeur et les réserves de biosphères pour la présentation des pelouses calcaires du site Natura 2000.

Une recherche de solutions pour enlever les tas de bois sur l'ensemble du site Natura 2000 du Gâtinais a été faite. L'ONF et une entreprise de bois ont été contactés.

iii. organisation de réunions ou de manifestations

Une sortie Natura 2000, réunissant la salariée animatrice du site, le président de l'association et trois bénévoles, a été organisée le 23 septembre pour préparer les chantiers nature de l'hiver 2022/2023.

En décembre 2022, des sorties ont également été proposées pour présenter les sites et les enjeux au salarié remplaçant.

iv. communication / animations auprès des scolaires

Des échanges ont été entrepris avec le maire de la commune de Champmotteux, afin de mettre en place une animation sur la Haye Thibaut auprès des élèves de la ville.

v. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

En mai et juin 2022, l'animatrice des pelouses calcaires du Gâtinais a assuré un appui pour une animation scolaire sur le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, et a également aidé à la mise à jour de la cartographie de ce site Natura 2000.

d. veille à la cohérence des politiques publiques

Une demande a été établie pour modifier le périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC), sur les PLUs de Valpuiseaux et Gironville-sur-Essonnes, en accord avec le DOCOB. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts, afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire.

De plus, une décharge improvisée a été repérée sur la commune de Champmotteux, avec un brûlage de déchets végétaux. Le maire de la ville ainsi que les services de l'État (DDT, DRIEAT) et l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) en ont été informés

e. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

1. Organisation de la gouvernance du site

i. organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le COPIL pour la période trisannuelle 2019-2021 a eu lieu le 16 mars 2022.

ii. compléments ou mise à jour du DOCOB

L'intégration du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) (actualisation de la cartographie des habitats et état de conservation) au DOCOB a été étudiée, notamment les fiches habitats réalisées.

Une convention avec l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) pour la mise à disposition de données a été établie et est en attente. Un cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une double ligne à haute tension présente sur le site Natura 2000, a été réalisé et sera présenté au prochain COPIL.

Le formulaire Standard de Données a été mis à jour à l'aide des données du CBNBP lors de la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site et des données contenues dans la base de données Cettia-IdF (demande d'extraction faite à partir de la première donnée du site Natura 2000 présente dans la base).

Le cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une ligne électrique sur le secteur de la Petite Vallée, a été présenté et validé au COPIL. Il a pour objectif de cadrer les interventions d'ENEDIS en termes d'accès, de contacts et de maintien du secteur en bon état. Il fera l'objet d'une convention tripartite entre ENEDIS, le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de l'Essonne et NaturEssonne.

L'actualisation du DOCOB sera validée lors du COPIL de l'année 2023.

iii. réunions

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Essonne et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Transport (DRIEAT).

A été organisée :

- Le 20 juin 2022, une rencontre avec la DRIEAT sur le site de la Juine

2. Gestion administrative et financière

Chaque trimestre, NaturEssonne établit une facture pour l'animation des sites Natura 2000 à destination de la DRIEAT. Cette facture est accompagnée d'un document d'avancement sur l'animation des sites. Il précise le temps passé sur chacun des volets de l'animation;

3. Publications

- Le rapport annuel de l'animation du site
- Le rapport du suivi Rhopalocères/Orthoptères

B. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLEE DE LA JUINE

a. Animation des contrats Natura 2000

En 2021, un contrat Natura 2000 en milieu non-agricole et non-forestier avait été élaboré. Il s'agit d'un contrat global de pâturage pour la Juine (Grand Champ) et le Gâtinais (Les Grandes Friches et La Haye Thibaut). En 2022, seconde année du contrat, le sous site Grand Champ a été pâturé par 145 brebis et 27 agneaux sur 5 hectares pendant 20 jours. Un contrat Natura 2000 de pâturage a pris fin sur Champ-Brûlard en 2020 et la demande de paiement a été envoyée en 2021. Depuis cette date, un renouvellement du contrat est prévu mais n'a pas pu être établi en raison de nombreux imprévus administratifs.

b. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. Elle a également été renvoyée à l'ensemble des propriétaires identifiés lors de la mise à jour des propriétaires du site en même temps que les plaquettes du site et de la lettre d'information.

c. Animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2022, 10 chantiers nature ont été réalisés. Deux d'entre eux étaient des chantiers école réalisés avec les BTS-GPN et les Bacs Pro GMNF de l'EA-CFI. Les autres chantiers ont été réalisés par les bénévoles et les salariées de NaturEssonne. Parmi eux, un chantier a été organisé sur l'ENS de la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière en partenariat avec le Conseil départemental dans le cadre de la convention "agriculture et nature" signée en mars 2018 pour une durée de 5 ans

d. Animation de la gestion (autres outils financiers)

En 2018, les propriétaires de la Ferme de l'Hôpital, sur la commune d'Abbéville-la-Rivière, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont signé une convention "agriculture et nature" qui a permis la mise en place de pâturage et la réalisation de chantiers nature sur le site. Cette convention prendra donc fin en mars 2023 et les propriétaires devront par la suite prendre en charge la gestion du site.

Une seconde convention a été signée en octobre 2020 avec la commune de Saclas pour le site de Champ Brûlard. Celle-ci est valable pour une durée de 5 ans et a permis l'abattage d'une soixantaine de pins en 2020. Un chantier nature est prévu en 2023 dans le cadre de cette convention afin d'entretenir et maintenir l'ouverture de la zone d'abattage des pins.

e. Suivis scientifiques et techniques

i. suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Deux suivis sont mis en place sur le site Natura 2000 afin d'évaluer l'état de conservation des habitats :

- Un suivi avec le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes (transects EEC)
- Un suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique (placettes de suivi)

En 2022, 2 transects EEC déjà en place sur Champ Brûlard ont été réévalués.

Le suivi des rhopalocères et orthoptères, mis en place en 2020, a été reconduit pour la troisième et dernière année. Les trois mêmes placettes ont été inventoriées afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité en fonction des méthodes de gestion utilisées (gestion par pâturage, gestion mécanique et une placette "témoin" sans gestion).

Une demande de financement a été faite au Conseil régional afin de poursuivre ce suivi sur la période 2023-2025 sur trois nouvelles placettes.

ii. suivis phytosociologiques

Aucun relevé phytosociologique n'a été réalisé sur le site cette année

iii. inventaire tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Les groupes d'espèces inventoriés en 2022 ont été : les rhopalocères, les hétérocères, les reptiles, les orthoptères, l'avifaune, la flore et autres groupes tels que les coléoptères, etc. Toutes les données faune et flore ont été enregistrées dans la base de données GeoNat'IDF

f. Information, communication, sensibilisation

i. communication internet

En 2022 différents moyens de communication ont été mis à jour :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEAT et mis à jour régulièrement,
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook et le site internet de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

ii. publications

1 article a été rédigé pour La Lettre de NaturEssonne n°80, publiée en octobre. Cet article a été rédigé par l'animatrice du site pour informer du renouvellement du marché public et présenter le nouveau protocole qui va être mis en place pour le suivi des orthoptères

iii. organisation de réunions/manifestations

Deux animations ont été réalisées :

- une animation auprès des CE2 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard. L'animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les élèves, qui étaient séparés en 4 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie. Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis. Ils ont pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires. 2 salariées et un stagiaire ont animé cette demi-journée.
- une sortie naturaliste post-chantier avec les BTS-GPN de L'EA-CFI afin de leur faire découvrir la biodiversité des pelouses calcaires et les protocoles mis en place pour évaluer l'état de conservation (phytosociologique, rhopalocères et orthoptères).

L'animatrice a participé aux diverses réunions sur le territoire et au réseau Natura 2000 :

- Le 20 juin 2022, a été organisée une réunion de terrain afin d'échanger avec le CBNBP et la DRIEAT sur l'actualisation de la cartographie du site réalisée cette année par le CBNBP.
- Le 7 décembre 2022, l'animatrice a participé au COPIL du contrat territorial de la Juine organisé par le SIARJA à Etrechy.

iv. Gestion administrative

Le dernier comité de pilotage (COPIL) a eu lieu le 16 mars 2022. Deux stagiaires ont été accueillies et ont participé aux missions Natura 2000.

v. Publication : rapport annuel de l'animation du site

Le rapport annuel de l'animation 2022 a été rédigé

2. CARRIÈRE FULCHIRON

A. La lande à Sarothamne

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; des études d'impact préalables avaient révélé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur la période 2013-2017.

Un troisième plan de gestion a été rédigé pour la période 2018-2022.

a. Actions réalisées au titre de l'année 2022 dans le cadre du plan de gestion

Par NaturEssonne

- Pâturage ovin et caprin avec l'entreprise Ecomouton. L'intégralité du cheptel a été retirée du site en décembre 2022, après une attaque de chiens/renards causant la mort de l'un des moutons.
- Coupe, broyage et arrachage des repousses de ligneux.
- Mise en place et entretien d'un talus et d'une haie de protection. Cette action de gestion a pris du retard et sera finalisée en 2023.

b. Suivis écologiques et inventaires :

- **Évaluation de l'état de conservation (EEC) des habitats de pelouses calcicoles** : 2 transects EEC ont été réalisés en 2022. Le premier situé en zone 3 de la Lande à Sarothamne a obtenu la note de 85 identique à son évaluation de 2017. Le bon état général de la pelouse calcaire est resté stable. Pour le deuxième situé en zone 1, la note est passée de 70 en 2018 à 75 en 2022. Le bon état général s'est légèrement amélioré grâce aux efforts de gestion.

- **Inventaire floristique** : L'inventaire complet entrepris en 2022 a comptabilisé 105 espèces végétales. De plus l'impact du pâturage a été suivi par l'intermédiaire de placette phytocéologique.

- **Suivi des populations de Rhopalocères** : Le protocole de Langlois & Gilg (2007), utilisant des transects géolocalisés a été utilisé. 19 espèces ont été recensées. Une augmentation du nombre d'individus d'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) en lien avec les efforts de préservation des habitats de pelouses calcaires entrepris, est un résultat encourageant.

- **Autres inventaires** : d'autres taxons ont fait l'objet d'inventaires opportunistes comme les hétérocères, les orthoptères, les coléoptères, les diptères et les hyménoptères pour les insectes, mais aussi les reptiles, amphibiens et oiseaux.

c. Publications : le rapport annuel 2022

B. La pelouse à violettes des rochers

a. Historique

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2008, FULCHIRON INDUSTRIELLE a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Maisse, au lieu-dit "La Plaine de Saint-Éloi". L'article III-7 de cet arrêté mentionne que la zone sur laquelle des Violettes des rochers (*Viola rupestris*) sont présentes, devra être balisée et préservée. En effet, cette espèce est protégée au niveau régional.

Pour conserver cette zone, FULCHIRON INDUSTRIELLE a fait appel à l'association NaturEssonne. Cette association mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier (Lande à Sarothamne), a répondu positivement à cette demande.

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m². Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
 - les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides
- Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.
- Les autres habitats sont :
- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-aride qui amorce une ourléification suivant la dynamique naturelle de végétation
 - pré-bois de chêne pubescent
 - Chênaie-Charmaie de plateau
 - friches calcaires anthropisées.

b. Actions en 2022

Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi phytocéologique
- Inventaire Rhopalocères / Hétérocères
- Suivi photographique
- Suivi administratif

Par EPVM

- Une action d'arrachage de pins et buddleia, de coupe de ronciers et un débroussaillage ont été réalisés en 2022.

c. Inventaires et suivis :

- **Suivi des espèces végétales** : en 2022, une attention particulière a été portée sur la Bugrane naine (*Ononis pusilla*) et la Violette des rochers (*Viola rupestris*), deux espèces typiques de pelouses calcaires très rares en Île-de-France, déterminantes ZNIEFF et respectivement En danger et Quasi-menacée d'après la Liste rouge de l'UICN.

- **Suivi phytocéologique** : certaines espèces caractéristiques de milieux fermés ou en cours de fermeture comme les ourlets, pré-bois et boisements, ont été recensées. L'évolution de leur recouvrement sur la pelouse est à suivre pour veiller à ce qu'elles ne colonisent pas le site et pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion entreprises.

- **Inventaires entomologiques** : 12 espèces de rhopalocères, 2 espèces d'orthoptères et 1 espèce de coléoptère ont été rencontrées sur la pelouse à violettes.

d. Publications : le rapport annuel 2022

e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)

Comme les années précédentes le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudrômes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

I. Connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France.

Ci-dessous le lien vers l'observatoire de la SHF :

<https://atlasbiodiversite.arb-idf.fr/taxon/amphibiens/atlas>

La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est en cours de rédaction.

a. Animation du groupe

Communication auprès des membres du GAR

Des publications sur le Facebook de l'association sont régulièrement faites afin de présenter aux bénévoles l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

La réunion de bilan 2022 aura lieu début 2023 afin de présenter les résultats de l'année 2022 et les suivis prévus pour 2023

Animations et formations

L'inventaire des amphibiens et reptiles se fait principalement par les bénévoles de l'association.

Aucune formation en salle n'a eu lieu en 2022. Cependant les 19 personnes ayant participé en 2020 aux deux formations reptiles réalisées par David CHEVREAU ont pu participer à l'une des deux sorties de terrain proposées en 2022.

Plaques reptiles

Une demande de subvention a été acceptée par le Conseil départemental afin de suivre les reptiles à l'échelle du département. Ainsi, en 2022, 56 plaques ont été suivies sur 8 communes.

Projet : Identification de zones de reproduction autour du Val-Saint-germain

Une stagiaire et une salariée ont piloté l'identification des zones de reproductions des Amphibiens autour du Val-Saint-Germain. Quatre plans d'eau étaient habités par des têtards de Grenouilles brunes et de Crapauds communs lors de la première sortie et 3 d'entre eux ont présenté des juvéniles lors de la seconde sortie. Ce suivi a donc permis de mettre en évidence que le Crapaud commun se reproduit bien au Val-Saint-Germain et que cette reproduction aboutit bien à une métamorphose. Cependant quelques questions restent en suspens concernant le devenir de ces juvéniles. Il est envisagé de réaliser un suivi d'écrasement en automne 2023 afin de savoir si les juvéniles tentent de traverser dès les premières pluies qui suivent la métamorphose ou s'ils restent à proximité de leur mare de naissance et ne traversent que l'année d'après en même temps que les adultes.

D'autre part, une sortie matinale sur la D27 a permis de confirmer la présence d'écrasement, mais nous n'avons pas encore trouvé de solution à ce problème (trottoirs bétonnés attendant au parc du château, route très utilisée etc.)

b. Sollicitations extérieures

Pas de sollicitation extérieure en 2022.

c. Bilan des inventaires sur le département

D'après les informations disponibles sur GeoNat'IdF, 108 observations de reptiles (7 espèces) et 536 d'amphibiens (8 espèces) ont été faites par NaturEssonne.

À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

d. Perspectives 2023

- Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées de sorties terrain,
- Poursuivre le suivi des reptiles en Essonne.
- Mettre en place le suivi de l'écrasement des crapetlets en automne
- Maintenir une animation du groupe au travers de la liste de diffusion du GAR,
- Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe via une activité salariée,
- Maintenir et développer les partenariats en place avec d'autres structures,
- Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations,...),

II. Protection des amphibiens

a. Sauvetage à Morigny-Champigny

En 2015, un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé la même année.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrôme, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. En 2017 et 2018 avec l'aide des agents des ENS et de bénévoles un dispositif de barrières a été mis en place sur plus de 1km de longueur.

En 2017, ce sont plus de 3 400 individus qui ont traversé, puis en 2018 ils étaient 2 300.

Depuis 2019 c'est l'Entreprise du Service des Milieux Aquatiques et de leur Environnement (SMAE, prestataire du CD91) qui se charge de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

En 2022, **22 bénévoles** se sont investis sur 122 jours, entre le 29 janvier et le 29 mai, pour le sauvetage de 528 amphibiens. Comme les années précédentes, au vu du caractère chronophage du dispositif, nous préconisons la mise en place d'un crapauduc. Par ailleurs, 2 zones restent toujours non protégées : le bas du hameau des Croubis et au niveau de la zone pavillonnaire au hameau de Champigny, dans le sens des retours.

b. Crapaudrôme du Val St Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val-Saint-Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrôme) au lieu-dit de la mare à Quinte, derrière le Château du Marais.

Depuis 2017, 400 mètres de passage aller/retour sont sécurisés temporairement. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

En 2022, le dispositif a été installé le 2 février par la SMAE. Chaque matin au moins 2 personnes intervenaient pour recueillir les amphibiens. 31 bénévoles, 2 salariées et 4 stagiaires se sont relayés pour ramasser les crapauds pendant 111 jours. Le dispositif est resté en place entre le 2 février et le 3 mai, puis, le côté retour a été réinstallé entre le 9 et le 28 mai. Au total 836 amphibiens ont ainsi été soustraits aux risques de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

f. GROUPE ENTOMOLOGIE

Au sein du groupe d'Entomologie (partie de la zoologie qui traite des insectes) s'est créée la section "Lépidoptères". Ce sont les insectes qui représentent l'Ordre des papillons. Depuis 2009 le suivi des Lépidoptères en Essonne suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'adhérents passionnés. C'est ainsi que l'association collecte de précieuses informations concernant la présence des Rhopalocères (papillons dits de jour) et des Hétérocères (papillons dits de nuit) dans le département.

Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode, un peu anarchique,

complète les suivis "conventionnels et méthodiques" menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

I. Données climatiques en 2022

Avec une météorologie hors normes, exceptionnellement chaude, ensoleillée et peu arrosée, 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début du XXe siècle. Elle a débuté et s'est achevée par une extrême douceur et a été jalonnée de périodes de chaleur et de douceur remarquables. Un épisode de chaleur très précoce en mai, trois vagues de chaleur durant l'été et un épisode de chaleur tardif exceptionnel du 15 au 31 octobre ont marqué l'année. Les périodes de froid ont été rares et globalement l'année a été très peu pluvieuse. (Cf. Météo France)

II. Bilan des observations en 2022

Les sorties sur le terrain sont très liées aux conditions climatiques. Vent, pluie ou forte chaleur perturbent les périodes de prospection et ont une incidence notoire sur le résultat de nos observations.

L'année 2022 a été particulièrement riche en observations en Région Ile-de-France. 85 espèces de rhopalocères (10% du cortège des lépidoptères) ont pu être observées et plus de 250 espèces parmi les nombreuses familles qui composent les 90% restant. Le nombre d'individus par espèce est en hausse par rapport à 2021. Les périodes de chaleur semblent avoir modifié le cycle normal de certaines espèces de papillons. Sur le terrain nous pouvons constater une émergence précoce et une durée de vol courte chez certaines espèces plutôt estivales et d'une seule génération.

Après exportation des données saisies sur GeoNat' ÎdF (base de données en ligne) un tableau est dressé synthétisant les différentes espèces de lépidoptères observées au cours de l'année.

c. Commentaire d'activité

Après deux années perturbées par des restrictions dues aux mesures sanitaires, les activités de groupe ont pu reprendre. Des prospections ont été faites individuellement et les données ont été saisies sur GeoNat' ÎdF. Le résultat de ces observations est analysé et sera diffusé ultérieurement sous forme de tableaux.

Cette année, à la demande de l'Opie (Office pour les insectes et leur environnement) et en partenariat, nous avons participé à la recherche, sur notre territoire, d'un papillon très peu observé en Ile-de-France :

La Lucine. Par sa précocité, son type d'habitat et sa discrétion, cette espèce est difficilement observable. Malgré la pression d'observation et les moyens mis en œuvre, aucun contact n'a été établi en Essonne.

La Lucine est concernée par la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour. Cette enquête constitue une base de travail participatif pour mieux prendre en compte les besoins de cette espèce sur notre territoire (cf. : Opie)

d. Transmission des données

Le moyen de saisir les données en ligne donne un impact supplémentaire à nos observations qui sont prises en compte pour le suivi du patrimoine francilien de la biodiversité. Cet outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs.

III. Animations en 2022

Le 26 février à Savigny-sur-Orge – 18h-20h30 - 12 participants

Présentation au local de l'association - ordre du jour :

- Classification et morphologie d'un papillon
- Biologie et habitat des Pieridae

Le 21 mai au Domaine des Buys (Puisselet-le-Marais)

En matinée – 14 participants.

Une température clémente et l'absence de vent ont permis de faire de belles observations :

27 espèces de lépidoptères sont identifiées au cours de la matinée. 17 d'entre elles représentent les papillons aux mœurs exclusivement diurnes connus sous le nom de "Rhopalocère" sous-ordre des lépidoptères. Ce terme, devenu obsolète, est représenté par différentes familles aux caractéristiques communes.

- 3 espèces Hesperidae,
- 1 espèce Papilionidae,
- 4 espèces Pieridae,
- 3 espèces Lycaenidae
- 6 espèces Nymphalidae

- 10 autres représentent des espèces aux caractéristiques très diversifiées :
 - 4 espèces de la famille des Géomètres
 - 2 espèces de la famille des Crambides
 - 2 espèces de la famille des Erebidés
 - 2 espèces de la famille des Sphingidés

IV. Projets pour 2023

- Établir une liste de discussion pour les passionnés d'entomologie.
- Poursuivre les sorties sur le terrain.
- Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particulier.
- Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.
- Communiquer sous forme de tableaux, la synthèse des observations faites par les différents adhérents de l'association.
- Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne proposée par l'association.

g. GROUPE ETUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination des études et suivis menés par les adhérents en parallèle à l'action des chargées de mission qui interviennent dans le cadre de la gestion conservatoire et de l'activité des groupes constitués.

I. Étude de répartition de l'Étoile d'eau et participation à l'émergence d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France

En 2022, l'Étoile d'eau a été observée dans 4 communes. Il s'agit de Vert-le-Grand, Écharçon, Egly et Fleury-Mérogis. Certaines communes n'ont pas été prospectées par NaturEssonne car des choix ont été faits entre NaturEssonne, le Parc Naturel Régional du Gâtinais, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Dans le cadre de la mise en place de la typologie des mouillères le CBNBP et le PNR du Gâtinais ont prospecté Mennecy-Chevannes (entre autres) et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse la commune de Limours. La ZNIEFF de Mennecy-Chevannes a été créée en 2022 et un travail de mise à jour de la ZNIEFF du Bois de St Eutrope de Fleury-Mérogis est en cours. Il est prévu d'ajouter les mouillères à Étoile d'eau qui se trouvent au nord de l'actuelle ZNIEFF du Bois de St Eutrope de Fleury-Mérogis.

Le travail de recensement de l'étoile d'eau s'est terminé en 2022 et ne sera pas renouvelé en 2023. Des créations et actualisations de ZNIEFF seront réalisées en 2023 ainsi qu'un travail de recensement et de sensibilisation auprès des communes, du public et des agriculteurs.

II. Appel à projet MobBiodiv'Restauration

Le 24 septembre 2021 NaturEssonne a répondu à un appel à projet lancé par l'OFB dans le cadre du plan France Relance, volet "Restauration écologique". Le projet proposé visait à rechercher, évaluer et restaurer ou entretenir des pelouses calcaires présentes autour des sites Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais mais qui ne bénéficient d'aucune protection. Ce projet a été accepté et a vu le jour en 2022. Ainsi 8 parcelles (4 sur le Juine et 4 sur le Gâtinais) ont pu être évaluées par des protocoles scientifiques (flore, rhopalocères, orthoptères) au printemps puis bénéficier de chantiers nature de restauration sur la période automne-hiver (1 chantier par parcelle). L'objectif à long terme de ce projet est d'inclure ces parcelles dans les périmètres Natura 2000 afin de poursuivre les actions entreprises. D'autre part, l'un des propriétaires nous ayant fait part de son désir de vendre sa parcelle, il a été mis en contact avec le CEN IdF afin que celui-ci puisse en faire l'acquisition.

III. ABC Grigny

En 2021, NaturEssonne a reçu une réponse positive pour la mise en place d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sur la commune de Grigny. Ce projet a donc débuté en 2022 par l'inventaire de la biodiversité présente sur la commune et la réalisation d'animations afin de sensibiliser les habitants :

- **20/04/2022** : animation découverte des reptiles pour les enfants de la MEN
- **19/10/2022** : animation sur la Chouette effraie et pose d'un nichoir avec les éco-délégués de 3^{ème}

- **27/10/2022** : animation grand public pour découvrir les Mollusques terrestres (Escargots et limaces).
- **en prévision le 11/01/2023** : animation découverte de l'écosystème mare pour les éco-délégués de 6^{ème}

La rédaction du rapport final aura lieu en 2023 pour un rendu fin juin.

IV. Relations avec les syndicats intercommunaux

SIHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.

SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne

SIARJA (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents) : réunion sur les zones humides de la Juine aval.

SYNDICAT DE L'ORGE (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prêdecelle, et la Rémarde) : participation au comptage Wetlands sur les sites gérés par le syndicat.

V. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux

P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la recherche de l'Étoile d'eau.

P.N.R. Gâtinais Français:

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la prise en compte de l'Étoile d'Eau dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFFs.

B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS

Les échanges habituels avec les partenaires de l'association se sont poursuivis, notamment avec : l'Agence régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB), le Conseil régional d'Ile-de-France, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS 91), la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91).

C. ANIMATION, INFORMATION ET COMMUNICATION

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

a. Publications

i. La Lettre de NaturEssonne

Cette publication résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2022, 2 numéros ont été diffusés :

- le n°79 a été diffusé en avril (26 pages)
- le n°80 - spécial 40 ans - a été diffusé en octobre (34 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revues de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

ii. Le Programme d'activités

Habituellement, deux parutions, l'une au printemps, l'autre en automne, permettent d'informer les adhérents et les personnes extérieures intéressées par les sorties et animations proposées.

Les animations sont également publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. En 2022, aucun programme d'activité n'a été publié, mais des sorties et animations en salles ont tout de même été

organisées : en salle, 3 pour la botanique, 1 pour les papillons, 2 pour l'ornithologie ; à l'extérieur, 3 pour la botanique, 7 pour l'ornithologie, 1 pour les papillons. Une sortie ornitho hors Essonne a également eu lieu, en janvier, dans la boucle de Moisson.

iii. L'atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne

Il y a toujours la possibilité de l'acquérir sous forme d'un fichier .pdf

iv. Le site internet

Le site, modernisé en 2010, est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, le Programme d'activités, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités de certains groupes). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2022, 60 adhésions ont été recueillies par ce moyen.

v. La page Facebook de l'association

Elle a été ouverte en octobre 2019. Elle est régulièrement alimentée. Le but principal est d'élargir la visibilité de l'association.

b. Interventions extérieures

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association telles que chantiers nature, suivis de sites, présentations pédagogiques.

c. Participation aux salons/manifestations diverses

En 2022, nous avons participé à la Fête du Développement Durable à St Pierre-du-Perray, en septembre.

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonnais et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

d. Sorties de découverte

Ces sorties ont pour but, en temps normal, de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie). Voir ci-dessus le § sur le Programme d'activités.

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur l'agenda en ligne de la page d'accueil du site de NaturEssonne, sur la page Facebook, et depuis fin 2019 sur l'agenda en ligne de l'ARB (<https://www.arb-idf.fr/agenda>).

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos.

e. Réunions en salle

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes. En 2022 il n'a pas été possible de les organiser.

D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a participé, au cours de l'année 2020, aux réunions virtuelles de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "nuisibles"
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature en Essonne (CDESI 91)
- Comité consultatif de la réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

E. CETTIA / GEONAT'IDF

En 2015, NaturEssonne avait adopté CETTIA Île-de-France comme base de données de l'association, outil qui permettait à l'Observatoire régional de la biodiversité de recueillir les données pour alimenter le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

En décembre 2021, l'ARB-IDF a annoncé le basculement vers GeoNat'IDF. Au cours de l'année **2022**, 29 contributeurs ont saisi près de 18 300 observations, venant ainsi alimenter la nouvelle base de données.

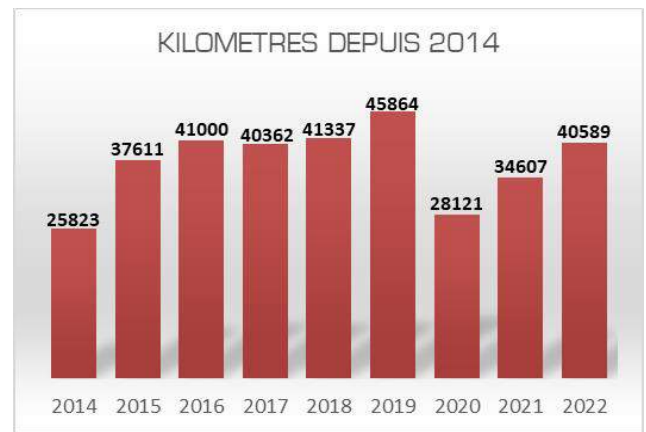
F. FONCTIONNEMENT INTERNE

a. Adhérents

L'année **2022** a vu le nombre d'adhérents légèrement diminuer : l'association compte 126 adhérents soit 179 membres en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 145/203 en 2021).

À noter que sur les 126 adhérents, environ 86% résident en Essonne (principalement dans la moitié nord, et dans 65 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Île-de-France.

Une bonne trentaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, que ce soit au niveau administratif ou au niveau des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit en interne, soit avec les partenaires extérieurs.



b. Salariées

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de l'équipe salariée :

- Morgane ROSE, recrutée en juin 2021, chargée de l'animation du site Natura 2000 du Gâtinais, de la mise en œuvre des conventions Fulchiron, ainsi que de l'étude de répartition de l'Étoile d'eau dans le département, a quitté son poste en décembre. Elle a été remplacée par Romain GUITTET-CHALEUX, que nous avons accueilli le 1^{er} décembre 2022.
- Julie PENNETEAU, recrutée le 14 juin 2021, chargée de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, des actions menées en faveur des amphibiens/reptiles et du suivi busards.
- Cette équipe a été renforcée par l'arrivée, dès le 4 janvier 2021, de Marion MONDET, recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage puis le 12 septembre en contrat de professionnalisation, pour venir en appui des actions menées tant par l'équipe salariée que par des bénévoles (crapaudrôme, chantiers nature, animations...).

c. Service civique volontaire

Du fait du renouvellement de l'équipe salariée, l'association n'a accueilli aucun volontaire en Service civique.

d. Stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargées de missions qui peuvent seules assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariées de jouer ce rôle.

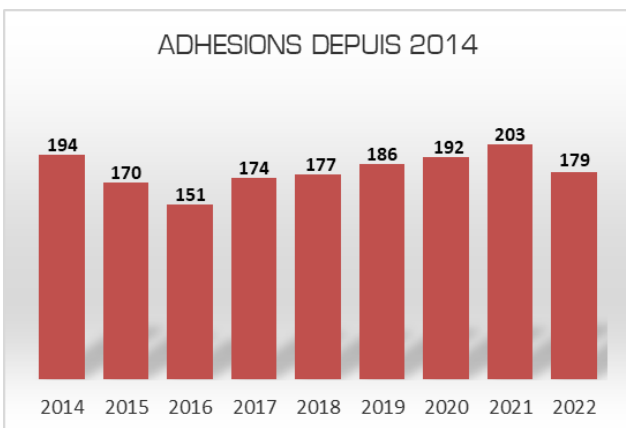
En 2022, nous avons pu accueillir :

- du 17 janvier au 4 février, une étudiante en BTSA GPN,
- du 07 au 19 février puis du 11 juillet au 19 août, un étudiant en BTSA GPN,
- du 01 mars au 31 août, une étudiante en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement,
- du 01 mars au 30 avril, une étudiante en licence de Biologie,
- du 07 mars au 30 avril, une étudiante en Master Risques et environnement,
- du 01 mars au 29 avril, une étudiante en Master Risques et environnement,
- du 18 avril au 27 mai, une étudiante en licence de Biologie,
- du 18 avril au 15 juin, une étudiante en licence de Biologie,
- du 30 mai au 22 juillet, puis du 03 au 28 octobre, un étudiant en BTSA GPN,
- du 13 juin au 05 août, deux étudiants en BTSA GPN
- du 15 juin au 08 juillet, puis du 26 septembre au 28 octobre, un étudiant en Bac Pro GMNF,
- du 03 au 28 octobre, un étudiant en BTSA GPN
- du 31 octobre au 18 novembre, un étudiant en Bachelor en Gestion et Valorisation naturaliste

e. Administration

En 2022, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont

ADHESIONS DEPUIS 2014



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps passé : fonctionnement et représentation de l'association, groupes botanique, études et protection, lépidoptères, amphibiens-reptiles, animation-gestion conservatoire, ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subventions, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En **2022**, 24 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association. Le chiffre est en nette augmentation par rapport à celui de 2021

réunis 11 fois. Le travail des salariées est suivi par un groupe d'adhérents concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire (groupe AGC).

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

f. Informatique et internet

Grâce à l'investissement d'un bénévole, l'association s'est dotée du matériel adéquat à la situation de pandémie qui, du fait des décisions de confinement qui ont été prises, a compliqué le travail des salariées.

Le matériel a donc été complété, adapté et la sécurité renforcée afin de faciliter les échanges à distance liés au travail à domicile.

Georges FOUILLEUX, Président